



Communication du Service de l'eau aux communes alimentées au détail au sujet de solutions technique pour diminuer le chlorothalonil dans l'eau potable

Vous avez peut-être été contactés récemment par des fournisseurs d'appareils permettant de diminuer le chlorothalonil dans l'eau potable.

Le Service de l'eau de la ville de Lausanne étant le distributeur responsable de l'alimentation en eau potable de notre commune, ces derniers nous ont communiqué les informations suivantes :

L'eau du robinet à Lausanne et dans les communes alimentées par Lausanne n'est pas impactée par les métabolites du chlorothalonil.

En effet, depuis la découverte des métabolites du chlorothalonil dans un de ses captages déjà en 2014, la Ville de Lausanne a toujours appliqué le principe de précaution en faveur de la protection de la population en mettant hors service les sources et captages d'eau potable problématiques et ce, avant même l'interdiction de ce pesticide.

Après cette interdiction, le Service de l'eau a décidé (13.03.2020) de mettre hors service l'ensemble des captages dépassant les valeurs seuils par rapport à ces métabolites. Cette mise hors service des captages contaminés permet de garantir la distribution d'une eau potable de grande qualité.

Il est donc inutile de répondre aux sollicitations de fournisseurs de ce type de solution, dont la technologie n'a pas été éprouvée ni n'est suivie d'analyses effectuées par un laboratoire accrédité.

De plus, le Service de l'eau a initié en 2020 des essais pilotes de traitement du chlorothalonil. Ces essais ont pour objectif de mener une étude technico-économique quant aux différentes techniques de traitement qui pourraient être mises en place de manière centralisée et non à l'échelle du bâtiment.